

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

aveugles et malvoyants Question écrite n° 32517

Texte de la question

M. Michel Terrot attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité sur la consultation de leurs comptes bancaires sur Internet par des personnes malvoyantes. Cette consultation se fait à partir d'un clavier virtuel que ces personnes ne peuvent voir ; il leur est donc impossible d'avoir accès à une telle consultation. Il lui demande quelles dispositions peuvent être prises pour améliorer cette situation difficile et permettre aux malvoyants de consulter leurs comptes bancaires sur Internet.

Données clés

Auteur: M. Michel Terrot

Circonscription: Rhône (12e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 32517

Rubrique: Handicapés

Ministère interrogé: Travail, relations sociales, famille et solidarité

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 14 octobre 2008, page 8770 **Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)